

-----  
RECTORAT

-----  
CABINET

-----  
B.P.69 Brazzaville-CONGO  
E-mail : universite.marien.ngouabi@umng.cg



**20<sup>ème</sup> CONCOURS D'AGREGATION DE MEDECINE HUMAINE, PHARMACIE,  
ODONTO-STOMATOLOGIE, MEDECINE VETERINAIRE ET PRODUCTION  
ANIMALES**

**(BRAZZAVILLE, CONGO, 2-11 NOVEMBRE 2020)**

**PROTCOLE SANITAIRE**

Au moment où le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur, organise le 20<sup>ème</sup> concours d'Agrégation de médecine humaine nos pays sont aux prises avec une importante crise sanitaire.

L'Université Marien NGOUABI accueille pour cette 20<sup>ème</sup> session des personnalités de multiples horizons géographiques. Ce brassage et cet essaimage qui font la force de notre organisation commune sont, dans le contexte pandémique actuel, des éléments de risque particulier qui obligent à prendre des mesures responsables pour contribuer à freiner la circulation du virus.

Ce protocole sanitaire a pour objet de permettre un déroulement du concours dans des conditions de sécurité sanitaire acceptable.

Il est structuré autour de deux points à savoir : les conditions d'entrée à Brazzaville et les consignes sanitaires pendant la durée du concours.

## **I- Conditions d'entrée à Brazzaville :**

- Tout passager à l'arrivée devra présenter un test PCR de la Covid-19 négatif datant de moins de 72 heures.
- Les passagers détenant un test PCR négatif de plus de 72 heures et de moins de 10 jours, seront testés à leurs frais à l'aéroport et invités à observer une quatorzaine à domicile.
- Les passagers n'ayant pas de résultat de test de la Covid-19 ou ayant des résultats de plus de 10 jours, seront placés en quatorzaine à leurs frais dans les hôtels prévus à cet effet, puis prélevés dans les 48 heures. Le coût du test est à la charge des voyageurs. Si le test est négatif, ils poursuivront leur quatorzaine à domicile. Si le test est positif, ils seront transférés dans un centre de prise en charge.
- Les passagers présentant des symptômes au débarquement, seront isolés et devront observer une quatorzaine sur l'un des sites dédiés. Durant la quatorzaine, ils subiront deux (02) tests et seront libérés si le test est négatif.
- Les passagers symptomatiques devront observer la quatorzaine obligatoire dans l'un des centres sélectionnés par le gouvernement congolais. Ils seront testés deux(02) fois pendant la quarantaine et libérés à l'issue d'un résultat négatif.
- Les passagers en transit sont isolés à leurs frais dans les hôtels prévus à cet effet, jusqu'à la poursuite de leur voyage hors du territoire.
- Les voyageurs au départ devront effectuer des tests de la Covid-19 conformément aux exigences des pays de destination. Le cout du test est de 20.000frs CFA.

## II- Consignes pendant le concours :

Les consignes sanitaires applicables dans tous les sites retenus pour ce 20<sup>ème</sup> concours d'agrégation reposeront sur :

- 1- La prise régulière de la température corporelle à l'aide d'un thermo flash.
- 2- Le maintien d'une distanciation physique de plus d'un (1) mètre entre individu cote à cote ou face à face.  
Les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les candidats dans les salles.
- 3- Le port du masque systématique et conforme par tous y compris à l'occasion des déplacements.  
En tout état de cause, il est autant recommandé dans tous les espaces clos même quand la distanciation physique est respectée.
- 4- L'application systématique des gestes barrières :
  - Se laver très régulièrement les mains (avec de l'eau et du savon, ou du gel hydro alcoolique). Un dispositif de lavement des mains existera devant chaque site.  
Outre ce dispositif, il est vivement encouragé pour chaque candidat de disposer d'un gel ou d'une solution hydro alcoolique pour se nettoyer les mains régulièrement après avoir manipulé le matériel.
  - Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir jetable ;
  - Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter ;
  - Saluer sans serrer la main, éviter les embrassades.
- 5- Le nettoyage, la désinfection systématique de toutes les surfaces des mobiliers, matériels, équipements collectifs, objets aux contacts corporels susceptibles de pouvoir être contaminés ainsi que les toilettes.  
Les candidats sont invités à éviter le partage de leur matériel pédagogique (stylo, crayons, gommages, livres, portables...).
- 6- La limitation du brassage des membres des jurys, des candidats et des membres du secrétariat du CAMES.

- 7- La régulation de la circulation dans les locaux.
- 8- L'aération des bureaux et des salles régulièrement si elles ne disposent pas de ventilation mécanique (10 à 15 mn au moins deux fois par jour, en l'absence des usagers).
- 9- La vigilance sanitaire
- Tout candidat ou membre du jury présentant ou estimant présenter un ou plusieurs symptômes associés de Covi-19 ou ayant un résultat de test PCR positif doit suivre la procédure indiquée par la coordination nationale de lutte contre l'épidémie.
  - Les candidats ou les membres du jury en contact avec une personne infectée se rapprocheront de la commission santé ou des centres habilités de prise en charge du Covid-19 et respecteront leurs consignes.

Fait à Brazzaville, le 05 OCT 2020

Le Recteur,



Professeur Jean-Rosaire IBARA.-